Guide d'utilisation du site d'inscription en ligne

https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be

Les Cuisines Bruxelloises
De Brusselse Keukens

Table des matières

1) Introduction 3

Comment s'inscrire en ligne ? 3

- Déjà inscrit sur notre site au cours de l'année scolaire 2016-2017 ? 3
- Pas encore inscrit en ligne ? 3
- Vous souhaitez tenter l'expérience des repas chauds ? 3

2) Page d'accueil de l'inscription en ligne (login) 4

Comment créer un nouveau compte ? (pour les nouveaux utilisateurs du site) 5

3) Mon compte 6

4) Bénéficiaires 7

a) Nouvelle inscription 8

b) Modifier l'inscription 9

5) Calendrier des repas 10

Comment commander ou décommander un repas ? 10

6) Documents 11

7) Aide 12

1) Introduction

Pour la seconde année, nous mettons à votre disposition notre site d'inscription aux repas scolaires. Celui-ci a été amélioré afin de vous offrir un outil à la fois efficace et simple d'utilisation tout en étant respectueux de notre environnement. Les familles qui le souhaitent pourront inscrire en ligne leur(s) enfant(s) et gérer leur compte à l'adresse suivante : https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be

Bien entendu, l'inscription papier reste disponible pour les parents ne désirant pas s'inscrire en ligne.

Comment s'inscrire en ligne ?

- Déjà inscrit sur notre site au cours de l'année scolaire 2016-2017 ? Munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe pour activer votre (vos) nouveau(x) contrat(s) pour l'année 2017-2018. L'identifiant et le mot de passe que vous avez utilisés l'année passée sont toujours valables.
- Pas encore inscrit en ligne ? Pour les parents qui ont inscrit leur(s) enfant(s) aux repas chauds pour l'année 2016-2017, nous les invitons à encoder leur identifiant et mot de passe, reçus soit par courrier postal soit par mail, pour activer leur compte 2017-2018.
- Vous souhaitez tenter l'expérience des repas scolaires ? Pour les nouvelles inscriptions, nous vous invitons à vous rendre sur notre site et à cliquer sur « je veux m'inscrire ». Après avoir rempli la fiche titulaire du compte et cliquer sur « valider », un mail de confirmation vous sera envoyé avec votre identifiant et votre mot de passe. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la page suivante.

2) Page d'accueil de l'inscription en ligne (login)

La page login permet notamment à l'utilisateur du site d'encoder son mot de passe et son identifiant.

En cas de perte du mot de passe, il est possible d'en demander un nouveau en cliquant sur « j'ai oublié mon mot de passe » (1). Un mail est automatiquement envoyé à l'utilisateur dans lequel il lui est demandé de cliquer sur un lien qui lui permettra de recevoir son nouveau mot de passe.

En cas de perte de l'identifiant, il est possible de le récupérer en cliquant sur « j'ai oublié mon identifiant » (2). L'utilisateur est alors invité à prendre contact avec le personnel des Cuisines Bruxelloises afin qu'il lui communique son identifiant. Celui-ci n'est transmis qu'après vérification de l'identité de l'utilisateur par le personnel des Cuisines Bruxelloises.

Pour les nouveaux utilisateurs du site, ils pourront cliquer sur le lien « je veux m'inscrire » (3). Ils doivent alors compléter la fiche titulaire vierge (civilité, nom, prénom, adresse, code postal, téléphone fixe et mobile, langue et e-mail). Ceci est illustré à la page suivante. Une fois que toutes les données sont encodées, il suffit de cliquer sur « Etape suivante ». Un e-mail avec l'identifiant et le mot de passe leur est ensuite envoyé.

Attention :

La création d'un compte n'implique pas l'activation d'un ou plusieurs contrats.

Comment créer un nouveau compte ? (pour les nouveaux utilisateurs du site)

Comme expliqué dans la première partie, l'utilisateur doit préalablement cliquer sur le bouton « je veux m'inscrire ».

Ensuite, il lui est demandé de remplir la fiche titulaire du compte comme illustré ci-dessous.

Après avoir cliqué sur « Etape suivante » (1), un e-mail de confirmation avec l'identifiant et le mot de passe est ensuite envoyé à l'utilisateur (voir capture d'écran ci-dessous) (2).

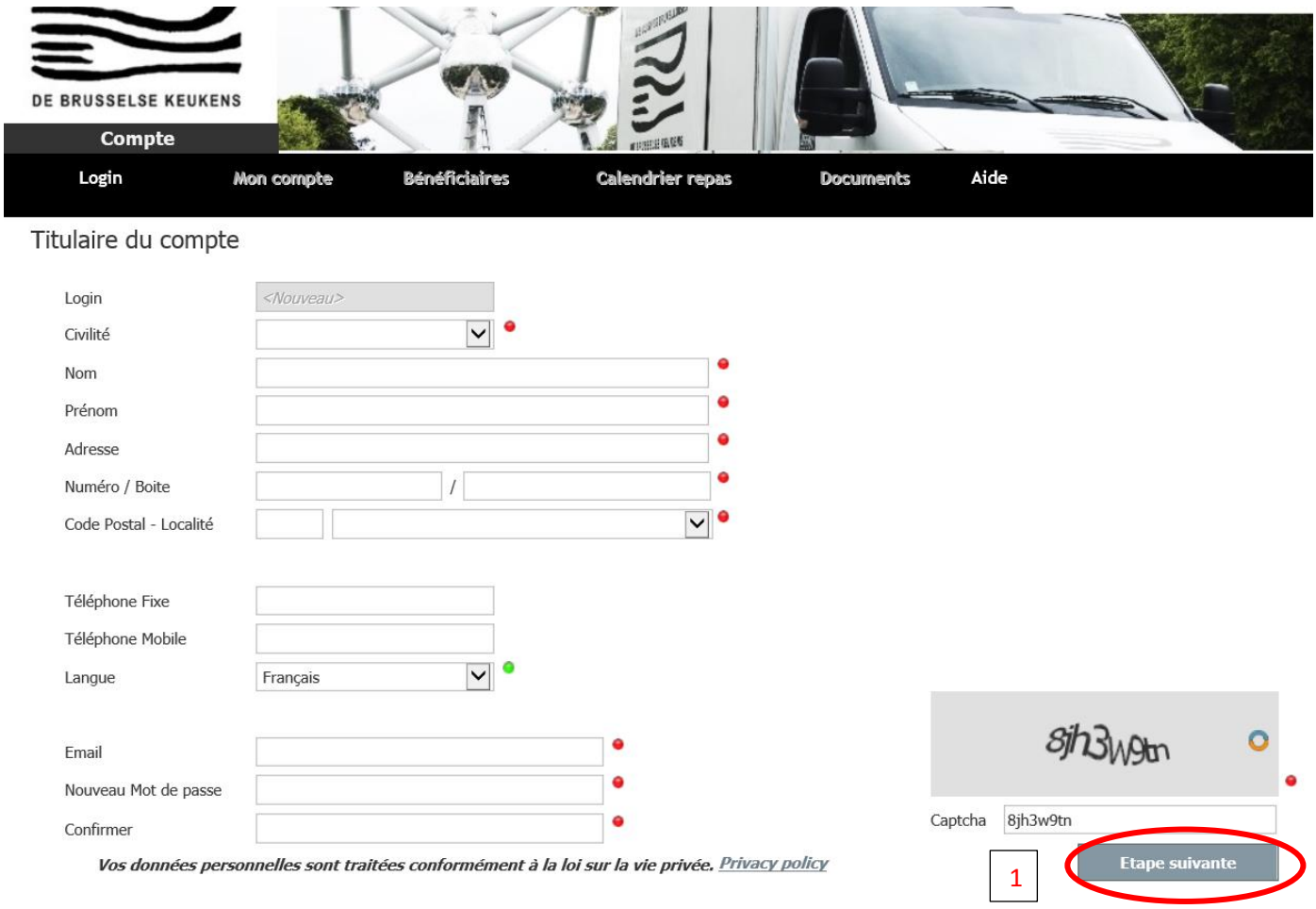

Envoi d'un e-mail avec identifiant et mot de passe

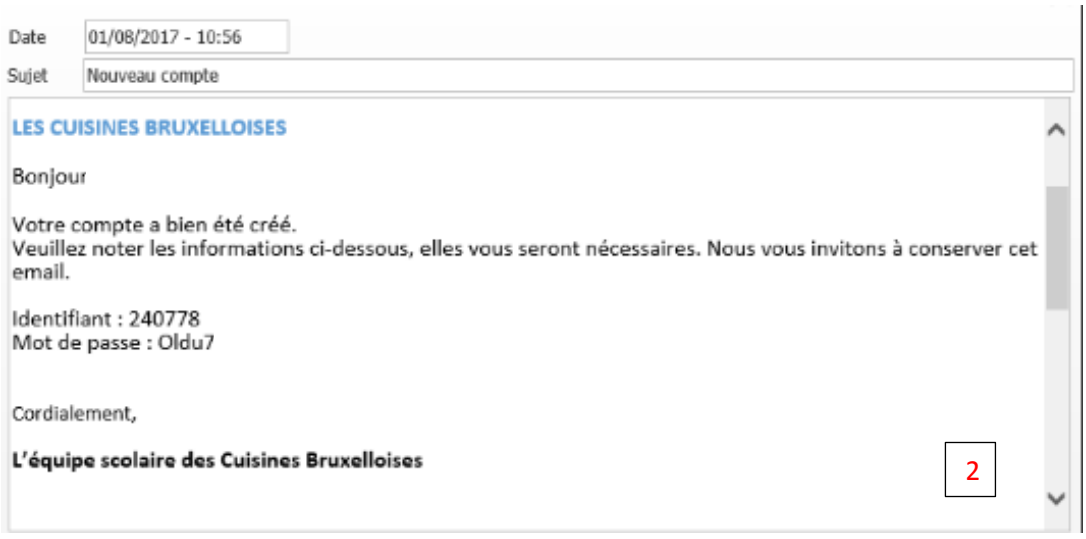

3) Mon compte

Le titulaire du compte peut retrouver sur cette page toutes les informations le concernant : civilité, nom, prénom, adresse, code postal, numéro de téléphone, e-mail et le mode de réception des factures.

S'il le souhaite, il peut corriger ou modifier certaines de ses informations. Il peut également consulter son solde.

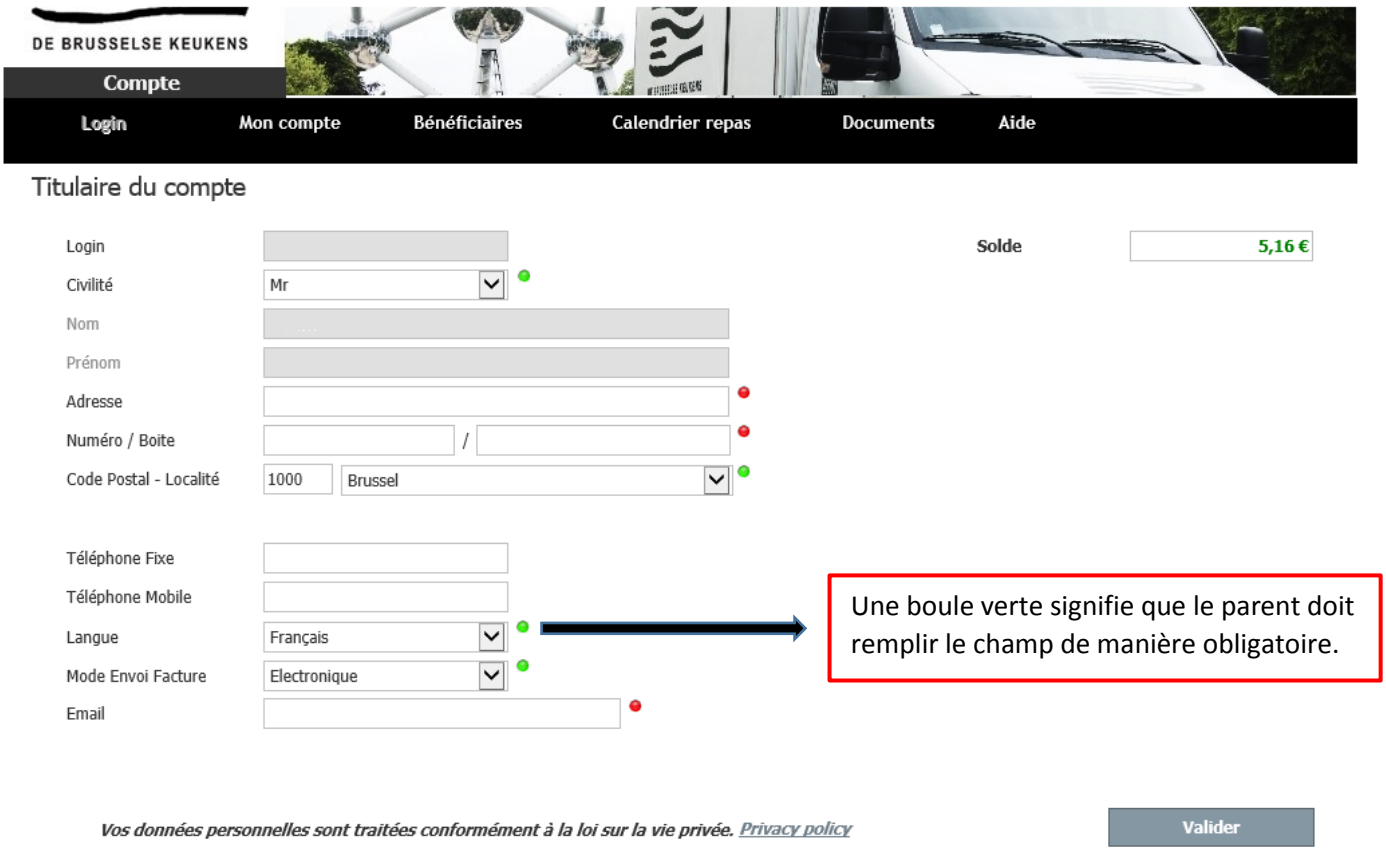

4) Bénéficiaires

La rubrique bénéficiaires contient toutes les informations relatives aux inscriptions des enfants aux repas scolaires.

A gauche de la page, le titulaire du compte peut visualiser chacun des enfants inscrits aux repas chauds (nom, prénom, école, classe, contrat et repas actuels) (1).

En cochant un des enfants inscrits aux repas chauds, il peut obtenir des informations plus détaillées sur celui-ci comme par exemple le type de régime ou la fréquentation (2).

Enfin, il peut faire une nouvelle inscription ou modifier une inscription (3). Ceci est plus amplement expliqué aux pages suivantes.

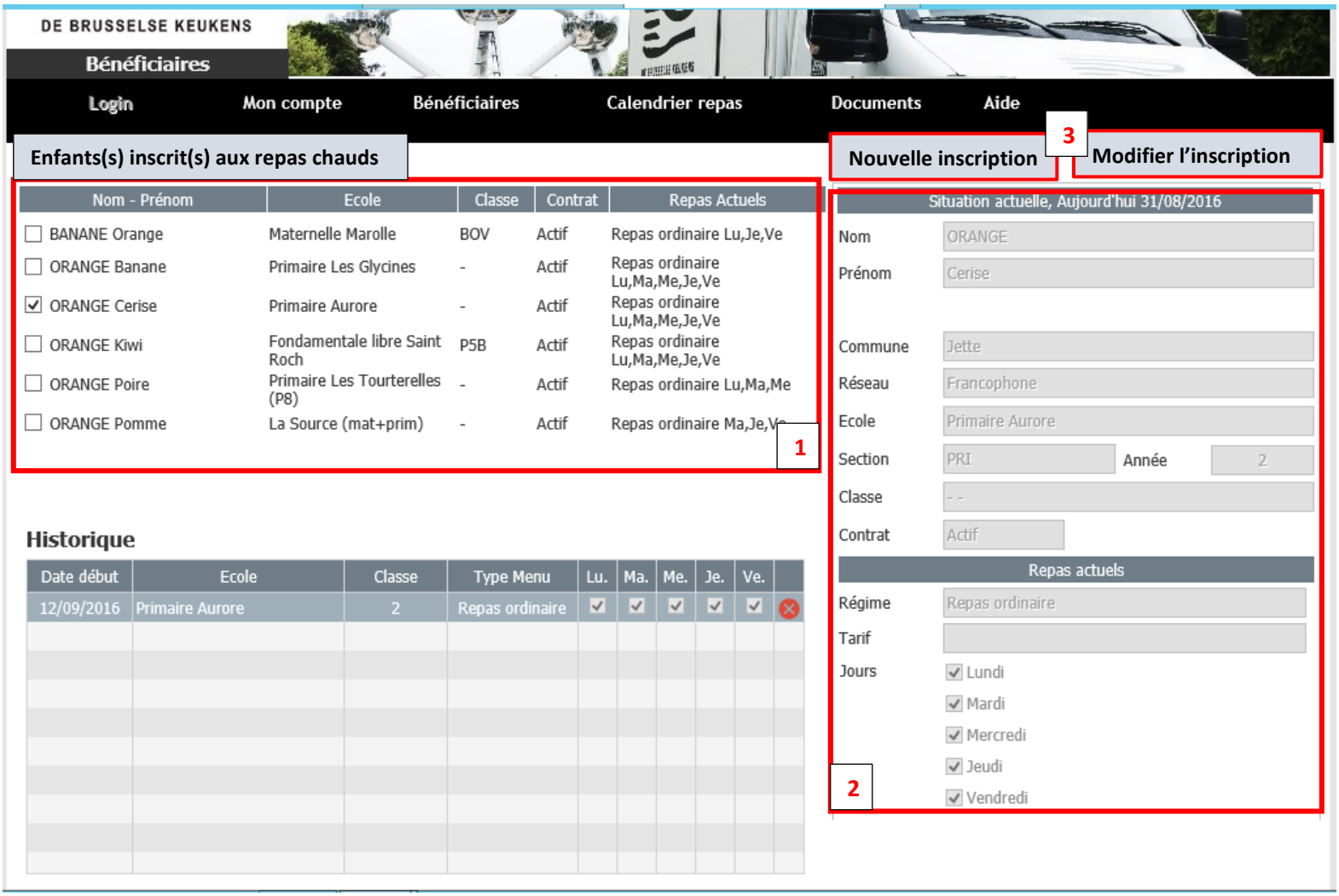

a) Nouvelle inscription

En cliquant sur le bouton « nouvelle inscription », le titulaire du compte peut ajouter un enfant aux repas chauds. Pour ce faire, il complète les données suivantes : nom, prénom, réseau francophone ou néerlandophone, commune, école, section, année, classe, jours et type de menu.

Après avoir validé ses données, il prend connaissance du règlement des repas chauds puis coche et accepte :

J'accepte les termes du contrat après avoir pris connaissance des conditions générales

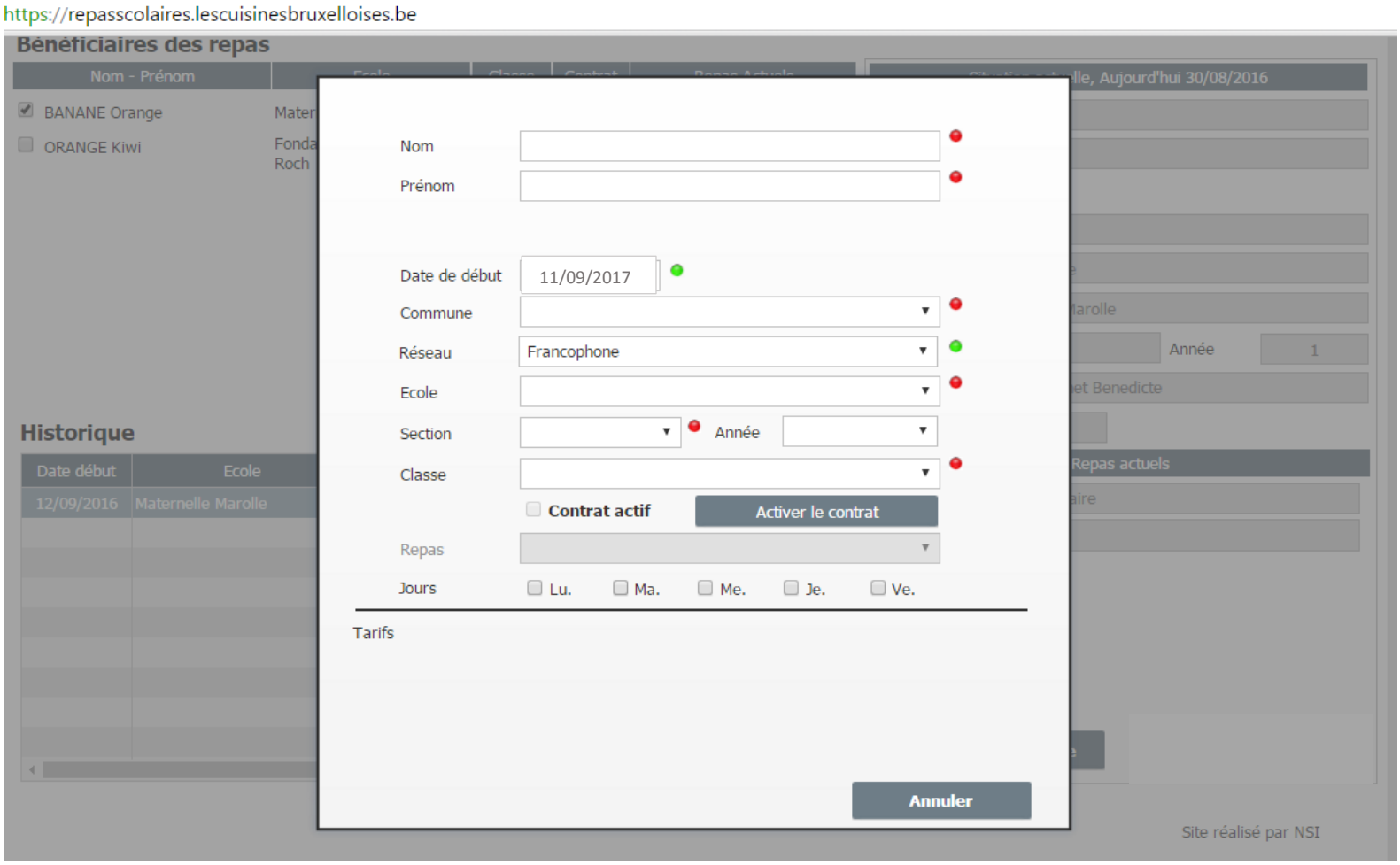

b) Modifier l'inscription

S'il le souhaite, le titulaire du compte peut aussi modifier l'inscription d'un enfant.

À noter qu'il est possible d'arrêter temporairement ou définitivement les repas d'un bénéficiaire en cliquant sur « Suspendre les repas ». Un mail de confirmation est ensuite envoyé à l'utilisateur du compte.

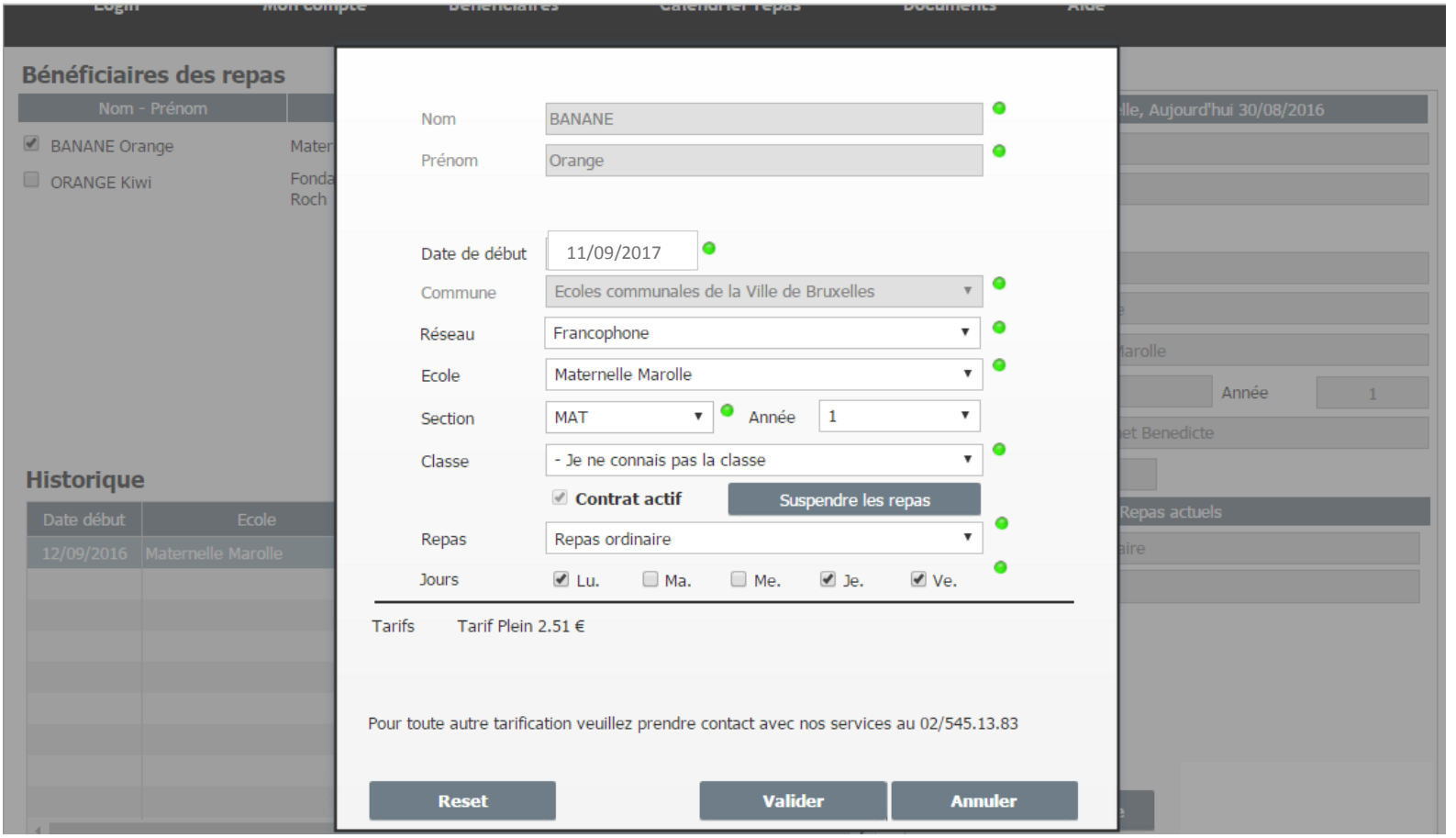

5) Calendrier des repas

La rubrique « Calendrier des repas » permet au titulaire du compte de visualiser en un coup d'œil les jours de consommation ou les jours de congés par exemple.

Comment commander ou décommander un repas ?

Pour (dé)commander un repas, il suffit de sélectionner un jour sur le calendrier et ensuite de choisir « oui » ou « non » au niveau de la case *repas*.

Pour rappel, les (dé)commandes doivent respecter les horaires suivants :

- ✓ **Décommande ou arrêt de repas**: pour renoncer définitivement ou temporairement au service des repas scolaires, la demande doit parvenir à l'association, entre 8h00 et 9h30, le jour ouvrable précédant le jour de consommation où cette renonciation doit prendre effet.
- ✓ **Ajouter un repas :** pour ajouter un repas, la demande doit parvenir à l'association, entre 8h00 et 9h30, deux jours ouvrables avant le jour de consommation où cet ajout doit prendre effet. Si la demande parvient après 9h30, l'ajout de repas sera effectif le troisième jour.

Attention :

Pour les weekends, jours fériés et congés scolaires, les décommandes sont calquées sur le calendrier scolaire. Celles-ci sont déjà paramétrées dans le calendrier.

Par ailleurs, concernant les classes vertes, les journées pédagogiques, les voyages scolaires… les décommandes collectives sont communiquées par les écoles et gérées en interne par Les Cuisines Bruxelloises. Par conséquent, ces décommandes ne sont pas modifiables par le titulaire du compte.

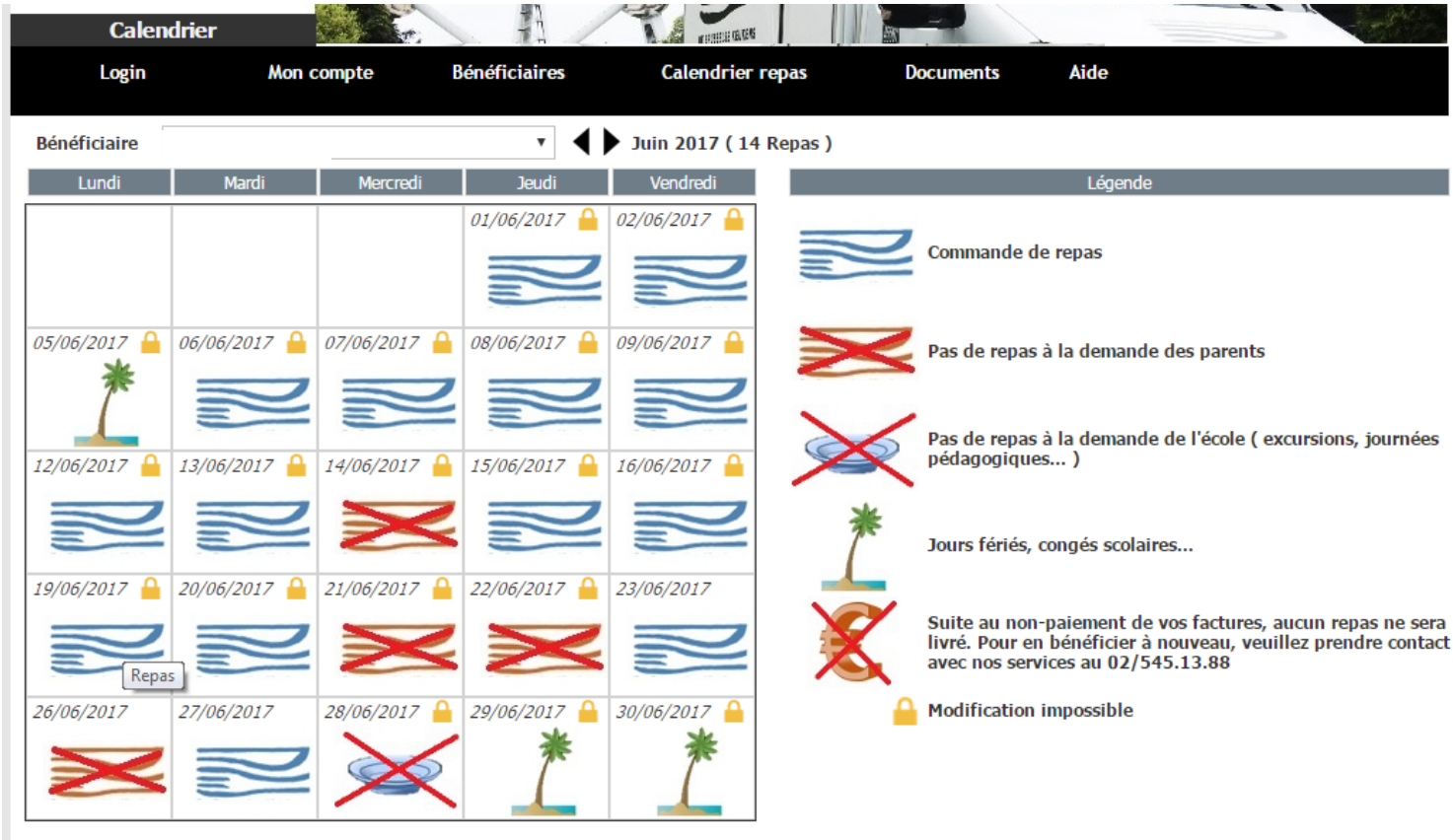

6) Documents

Dans cette rubrique, le parent pourra consulter les documents qui lui auront été adressés comme par exemple les factures, les contrats ou les modifications de repas.

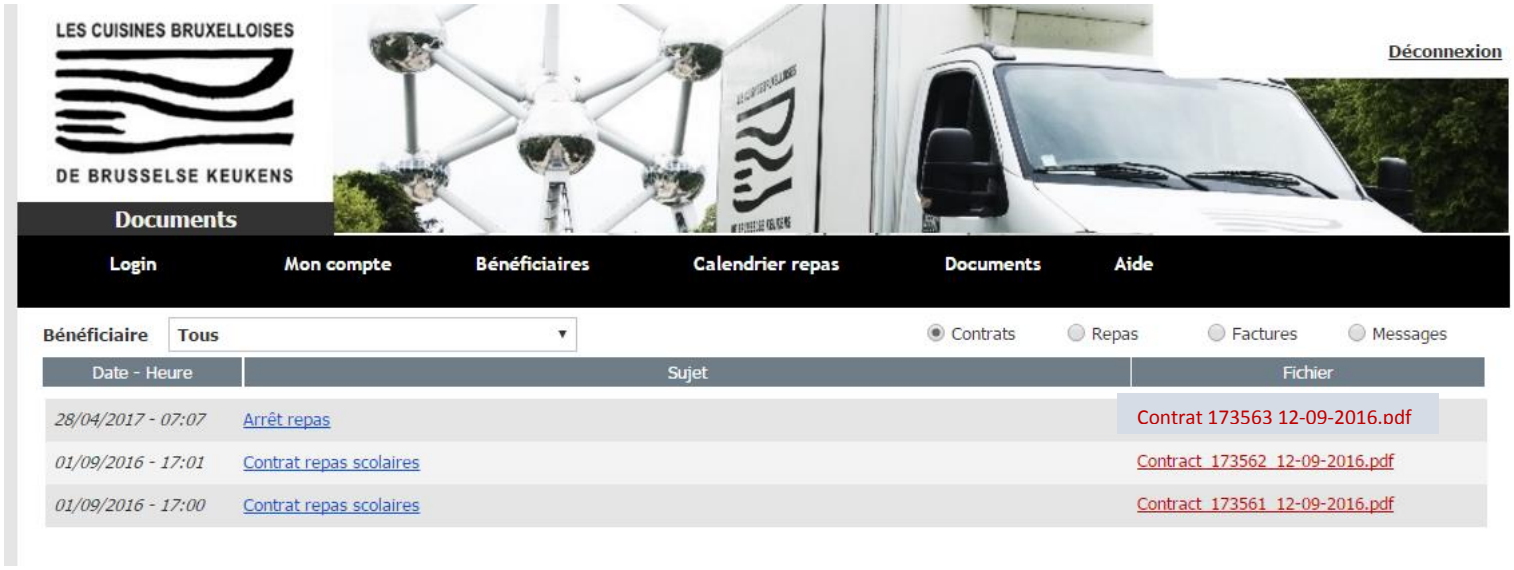

7) Aide

Enfin, la rubrique « Aide » fournit au titulaire du compte toutes les informations nécessaires pour rentrer en contact avec Les Cuisines Bruxelloises.

Il y trouvera notamment les renseignements concernant les horaires de (dé)commandes de repas ainsi que le présent guide d'utilisation.

Nous restons à votre disposition si vous rencontrez un problème d'encodage (02/545.13.88)

Les Cuisines Bruxelloises

Les Cuisines Bruxelloises - Association régie par la loi du 8 juillet 1976
Siège administratif : Avenue J.-J. Crocq, 21 – 1020 Bruxelles
Tél. 02/ 545.13.88
Fax 02/ 210.14.59

Les Cuisines Bruxelloises
De Brusselse Keukens